

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2023

### COMPTE-RENDU

*L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt-quatre novembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. André MONDANGE, Maire.*

**Présent(e)s** : Mmes et MM. André MONDANGE, Louis MERCIER, Delphine ALBUS, Thierry DARBON, Farid KIOUDJ, Sandra DESVIGNES, Véronique ROBERJOT, Ken DOYAT, Virginie MONTALON-GHEBBANO, Edith QUILLE-DELABRE, Patricia GEOFFRAY, Raba IGDERZENE, Om Elkhir BEN MOHAMED, Brigitte JURY, Fernand CARDOSO, Paola PORTOGALLO, Sylvie VAUZELAS-REVOLON, Isabelle ZAURIN, Sébastien COURION, Rodolphe MAILLANT, Olga DAMIAN.

**Absent(e)s** : Jean-Pierre GABET, Didier GAUVENT, Angélique AZZOUG, Séverine JUAN, Jean-Paul IMBLOT, Benjamin BISCARAS, Aïssa BIBI, Dominique FLACHER-LHERMET.

**Pouvoirs** : Séverine JUAN donne pouvoir à André MONDANGE, Angélique AZZOUG donne pouvoir à Louis MERCIER, Jean-Paul IMBLOT donne pouvoir à Isabelle ZAURIN, Benjamin BISCARAS donne pouvoir à Sylvie VAUZELAS-REVOLON, Dominique FLACHER-LHERMET donne pouvoir à Sébastien COURION.

**Ken DOYAT est élu secrétaire de séance.**

**Le procès-verbal du Conseil municipal du 05 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.**

**Remarque apportée par Mme Virginie MONTALON-GHEBBANO : concernant le résultat des votes des délibérations : pour les « contre » et les « abstentions » : bien faire figurer sur l'ensemble des délibérations les noms des personnes.**

### **1/ Actes de gestion**

Louis MERCIER présente les actes de gestion.

*Actes de gestion accomplis par le Maire en vertu de la délibération du Conseil municipal du 11 juillet 2020.*

Par délibération du Conseil Municipal n°2020-07-05 en date du 11 juillet 2020, Monsieur le Maire est autorisé à accomplir les actes de gestion courants définis aux articles L2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la préparation, la passation, l'exécution des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Pour la période du 07 septembre 2023 au 10 novembre 2023, Monsieur le Maire a signé les marchés et bons de commande suivants :

Date	Service	Tiers	Objet	Montant TTC
20/09/2023	ANIMATION	VEZIN Renaud	Photos spectacle 8/12/2023	205,00 €
25/09/2023	ANIMATION	FAITES LA FETE	Ballons bleus - semaine bleue	220,00 €
27/10/2023	ANIMATION	LE BISTROT D'AR	Alimentation cérémonie 11/11	77,00 €
02/11/2023	ANIMATION	LESCUYER Gwenae	Décoration fresque peinture vitrine commerçant	6 000,00 €
02/11/2023	ANIMATION	FIZZY DISTRIBUT	Friandises 8 décembre	179,95 €
06/11/2023	ANIMATION	ARTS : FX	Location machine à neige, tourelle 8 décembre	357,01 €
07/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	GAUCHER VIGNE	Livres - Bibliothèque	246,35 €
15/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque	139,85 €
15/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	GAUCHER VIGNE	Livres - Bibliothèque	137,56 €
15/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	HIPPOCAMPE THEA	Spectacle conte 12/2023 - Bibliothèque	515,00 €
21/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	PEROTIN	Fournitures pour animation Bibliothèque	22,45 €
21/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	PHILIBERT FRANC	Livres - Bibliothèque	162,50 €
21/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	GAUCHER VIGNE	Livres - Bibliothèque	41,04 €
22/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	BAS PINTO Marle	Animation manga - Bibliothèque	170,00 €
26/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	LYDIE SAGNARD	Atelier d'écriture - Bibliothèque	270,00 €
26/09/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	LES BULLES DE V	Livres - Bibliothèque - soldé 07/11	664,59 €
25/10/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	BNF	Abonnement revue des livres pour enfants - bibliothèque	64,00 €
06/11/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque	102,82 €
06/11/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	CIE SAC A SON	Animation : conte pour enfant 05/12/23	576,03 €
06/11/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	LIBRAIRIE LUCIO	Livres - Bibliothèque	203,37 €
06/11/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	LES BULLES DE V	Livres - Bibliothèque	136,77 €
06/11/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	LIBRAIRIE LUCIO	Livres - Bibliothèque	118,48 €
06/11/2023	BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE	LIBRAIRIE LUCIO	Livres - Bibliothèque	159,44 €

12/09/2023	COMMUNICATION	AGENCEMENT VERO	Distribution magazine	1 000,00 €
12/09/2023	COMMUNICATION	VEZIN Renaud	Réalisation photos place Paul Morand	619,00 €
13/09/2023	COMMUNICATION	FAUCHERY	Habillage totem Louze	1 506,00 €
13/09/2023	COMMUNICATION	SERI VIENNA	Panneau la boutique	478,80 €
04/10/2023	COMMUNICATION	GTS	Kakémono "octobre rose"	114,00 €
06/10/2023	COMMUNICATION	AGENCEMENT VERO	Distribution bilan mi-mandat	1 200,00 €
26/10/2023	COMMUNICATION	DIGITAL DECORAT	Impression 3500 exemplaires chronique	747,60 €
02/11/2023	COMMUNICATION	DECATHLON PRO	15 Brassards staff organisation	21,00 €
06/11/2023	COMMUNICATION	GROUPE BV	22 panneaux - signalétique parking 8 décembre	1 452,00 €
12/09/2023	CULTURE	M3S	Double clés nouvelle boutique culture	100,00 €
18/09/2023	ENTRETIEN LOCAUX	PRODIM	Produits d'entretien	1 951,97 €
22/09/2023	ENTRETIEN LOCAUX	ARDISCOL	Vaisselle restaurants scolaires	1 256,75 €
25/10/2023	ENTRETIEN LOCAUX	PRODIM	Fournitures d'entretien	2 683,20 €
13/09/2023	SECURITE	ARMA SECURITY	Gardiennage grande roue du 9 au 18 septembre 2023	2 916,00 €
06/10/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	DAUPHINE LIBERE	Abonnement Le Dauphiné +web	374,40 €
13/09/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives + ramettes papier - Mairie	332,53 €
19/09/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	BUREAU VALLEE	Fournitures administratives Mairie	32,97 €
06/10/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives + ramettes papier - Mairie	138,52 €
06/10/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Cartouche encre imprimante Maire	334,80 €
13/10/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives (plaque tampon 2 lignes) - Mairie	15,48 €
03/11/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie ramettes papier	55,90 €
03/11/2023	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	181,74 €
18/09/2023	INFORMATIQUE	APS SOLUTIONS I	Serveur virtuel Mairie	209,04 €
27/09/2023	INFORMATIQUE	APS SOLUTIONS I	Informatique	621,18 €

29/09/2023	INFORMATIQUE	LDLC	2 Pc portable + matériel informatique	4 875,43 €
26/10/2023	INFORMATIQUE	SYBORD	5 licences Avaya office R10	406,75 €
22/09/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole maternelle Bayard	325,30 €
25/09/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	199,54 €
29/09/2023	MATERNELLE BAYARD	PAT & COCO	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	492,57 €
29/09/2023	MATERNELLE BAYARD	WESCO	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	978,79 €
29/09/2023	MATERNELLE BAYARD	ASCO & CELDA	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	167,15 €
06/10/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	150,06 €
12/10/2023	MATERNELLE BAYARD	LES COURRIERS R	Transport spectacle TEC à St Maurice 9 et 14/11 - Ecole Maternelle Bayard	200,00 €
12/10/2023	MATERNELLE BAYARD	NATHAN	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	257,50 €
19/10/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	753,49 €
19/10/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	948,31 €
24/10/2023	MATERNELLE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	373,72 €
07/09/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	619,18 €
13/09/2023	MATERNELLE OLLIER	FINAND FAURE	Transport sortie piscine Ecole maternelle Ollier	2 519,97 €
15/09/2023	MATERNELLE OLLIER	EASYTIS	Fournitures Scolaires - Ecole maternelle Ollier	374,40 €
15/09/2023	MATERNELLE OLLIER	LES PETITS RADII	Fournitures scolaires - Ecole maternelle Ollier	159,50 €
15/09/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	449,98 €
25/09/2023	MATERNELLE OLLIER	NATHAN	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	129,23 €

29/09/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle ollier	159,14 €
06/10/2023	MATERNELLE OLLIER	FINAND FAURE	Transport : 10/11 spectacle Tec salle Aragon St Maurice - Ecole Maternelle Ollier	255,00 €
10/10/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	43,08 €
10/10/2023	MATERNELLE OLLIER	ATELIER	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	29,00 €
10/10/2023	MATERNELLE OLLIER	WMD DIFFUSION	Fournitures scolaires - Ecole maternelle Ollier	936,60 €
10/10/2023	MATERNELLE OLLIER	HOPTOYS	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	88,70 €
13/10/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	212,83 €
13/10/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	279,95 €
13/10/2023	MATERNELLE OLLIER	WMD DIFFUSION	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	391,40 €
18/10/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	367,92 €
19/10/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Mat Ollier	378,28 €
24/10/2023	MATERNELLE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	305,98 €
08/09/2023	POLICE MUNICIPALE	AMAZON BUSINESS	Micro-onde PM	69,90 €
19/09/2023	POLICE MUNICIPALE	TIR OLYMPIQUE V	Cotisation + droit entrée tir PM	468,00 €
02/11/2023	POLICE MUNICIPALE	GROUP ARMY STOR	Tenues EPI - ASVP	686,24 €
07/11/2023	POLICE MUNICIPALE	LPSA	Tenues EPI - ASVP - PM	1 287,05 €
09/11/2023	POLICE MUNICIPALE	GROUP ARMY STOR	Tenues EPI - PM	751,61 €
13/09/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	243,77 €
20/09/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	87,60 €
29/09/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	193,20 €
10/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	197,21 €
10/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	617,53 €
13/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	290,00 €
18/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	99,53 €
18/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	131,85 €
18/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	41,85 €

19/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	340,18 €
19/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	168,00 €
19/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	103,95 €
20/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LIBRAIRIE LAÏQU	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	66,00 €
20/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	99,42 €
20/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	83,86 €
20/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	68,92 €
24/10/2023	PRIMAIRE BAYARD	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	70,66 €
02/11/2023	PRIMAIRE BAYARD	FINAND FAURE	Transport : spectacle TEC CP/CE1 10 nov Primaire Bayard	115,00 €
22/09/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	290,98 €
29/09/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire ollier	145,81 €
10/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	261,46 €
13/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	245,59 €
13/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	93,19 €
13/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	203,27 €
13/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	L'ARBRE A FEUIL	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	168,17 €
13/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	389,66 €
19/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	447,10 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	437,95 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	799,04 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	395,11 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	596,19 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	204,46 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	279,53 €

20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	344,72 €
20/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	154,66 €
24/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	349,84 €
24/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	1 399,13 €
26/10/2023	PRIMAIRE OLLIER	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	416,54 €
07/09/2023	RECEPTION	LE BISTROT D'ARIELLE	Cérémonie	213,50 €
13/09/2023	RECEPTION	LE BISTROT D'AR	Alimentation présentation saison Tec	50,00 €
13/09/2023	RECEPTION	SARDA intermarc	Boissons présentation saison Tec + divers	174,38 €
13/09/2023	RECEPTION	FLEURS & CLO	Fleurs	50,00 €
29/09/2023	RECEPTION	PATISSERIE GUIE	Viennoiseries	20,00 €
02/10/2023	RECEPTION	LE MUSSI	Pot vernissage expo - La boutique	100,00 €
06/10/2023	RECEPTION	SARDA intermarc	Café Mairie + ST	217,24 €
09/11/2023	RECEPTION	FLEURS & CLO	Fleurs décès	100,00 €
09/11/2023	RECEPTION	PATISSERIE GUIER	Viennoiseries réunion	15,00 €
03/10/2023	RESSOURCES HUMAINES	SI2P	Formation habilitation électrique	636,00 €
06/10/2023	RESSOURCES HUMAINES	CNFPT	Formation 10/23 entraînement armes - PM	60,00 €
10/10/2023	RESSOURCES HUMAINES	CNFPT	Formation bâton de défense - PM	123,00 €
09/11/2023	RESSOURCES HUMAINES	A L'EAU MNS	Formation agent	105,00 €
12/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LIBRAIRIE LUCIO	Matériel : livres pour projet "des livres et" - SEJ	218,15 €
12/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	TENNIS CLUB PEA	Activité : stage tennis sept-oct 2023 - SEJ	201,25 €
12/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	DECATHLON PRO	Matériel : cercle basket + compresseur remplacement matériel cassé	272,00 €
13/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PINTO MARLENE	Activité : dessin manga semaine bleue - SEJ	1 457,00 €
13/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LES BULLES DE V	Matériel : livres pour projet PV "des livres et" - SEJ	1 000,00 €
13/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	TEC	Activité : 3 spectacles jeune public 24-25-27/10/23 + 2 spectacles soirée -SEJ	534,00 €

13/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FINAND FAURE	Transport : sortie étang des blâches St Maurice 13/09/23 -SEJ	110,00 €
15/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FRANCOIS Remy	Activité : intervenant nature mercredi -SEJ	250,00 €
19/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PAT & COCO	Matériel : livres partenariat semaine bleue projet PV "des livres et" - SEJ	500,00 €
19/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	OLIVER STUDIO	Activité : clip vidéo -SEJ	1 305,50 €
19/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	OLIVER STUDIO	Activité : Chorale de noël nomade projet beatbox au balcon -SEJ	1 571,90 €
20/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	IHMTEK - OVRDOZ	Activité : jeux réalité virtuel 02/11/23 -SEJ	509,95 €
20/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	MUSEE DES CONFL	Activité : visite musée 02/11/23 -SEJ	24,00 €
20/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	CULTURA	Matériel : divers -SEJ	100,00 €
20/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	INTERSPORT	Matériel : projet manga bon cadeau -SEJ	250,00 €
20/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AMAZON BUSINESS	Matériel : matériel éducatif -SEJ	80,00 €
27/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FINAND FAURE	Transport : sortie Famille 23/09 - 14/10 - 28/10 - 2/12/23 -SEJ 2023	2 290,00 €
27/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	DEON MARJORIE	Activité : atelier jeudi accompagnement thérapeutique -SEJ 2023	780,00 €
27/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LASER STADIUM	Activité : SJ mer/sam entrée laser game - SEJ 2023	248,00 €
27/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	BRICO CASH	Matériel : SJ matériaux bois + visserie pour atelier panneaux - SEJ 2023	80,00 €
27/09/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LA FERME DU FAC	Activité : SE sortie ferme pédagogique 02/11/23 - SEJ 2023	206,00 €
10/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	10 DOIGTS	Matériel : divers activité carnaval + atelier père Noël - SEJ 2023	600,00 €
10/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LA FABRIK pizza	Alimentation : divers projets - SEJ 2023	400,00 €
13/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SARDA intermarc	Matériel : produit pharmaceutique - SEJ 2023	100,00 €



13/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SARDA intermarc	Alimentation : Activité, goûters, petit matériel divers- SEJ 2023	600,00 €
13/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	YASIN SUPERMARC	Alimentation : préparation soupe semaine bleue - SEJ 2023	100,00 €
13/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LA FERME DU FAC	Activité : sortie journée ferme pédagogique 02/11/23 - SEJ 2023	256,00 €
13/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LASER STADIUM	Activité : sortie journée laser game + foot salle 3/11/23 - SEJ 2023	306,00 €
13/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FINAND FAURE	Transport : sorties vac automne 24-25- 26/10/23 et 2/11/23 - SEJ 2023	1 310,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FAITES LA FETE	Matériel : SE+SJ divers matériel atelier du père Noël - SEJ	200,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	TRIDOME ORION	Matériel : SE+SJ divers matériel atelier du père Noël - SEJ	200,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	BRICO CASH	Matériel : SE+SJ divers matériel atelier du Père Noël - SEJ	200,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LACOSTE	Matériel : SE+SJ divers matériel atelier du Père Noël - SEJ	400,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FAITES LA FETE	Matériel : SE+SJ divers matériel d'activité carnaval -SEJ	400,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GALERIE 38	Matériel : SE+SJ divers matériel d'activité carnaval - SEJ	400,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	TOUS TISSUS	Matériel : SE+SJ divers matériel d'activité carnaval - SEJ	400,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	TRIDOME ORION	Matériel : SE+SJ divers matériel d'activité carnaval - SEJ	400,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	BRICO CASH	Matériel : SE+SJ divers matériel d'activité carnaval - SEJ	400,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LACOSTE	Matériel : SE+SJ divers matériel d'activité carnaval - SEJ	800,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	NAVIG INTER LE	Activité : SF sortie Lyon croisière bateau 26/10/23 - SEJ	587,00 €

18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AQUALONE	Activité : SE sortie piscine vac automne 02/11/23 - SEJ	51,30 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	10 DOIGTS	Matériel : SE divers matériel d'activité vac automne - SEJ	270,16 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GALERIE 38	Matériel : SE divers matériel d'activité vac automne - SEJ	100,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LES BULLES DE V	Matériel : PV Livres pour projet "des livres "- SEJ	600,00 €
18/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	10 DOIGTS	Matériel : SE divers matériel d'activité vac automne - SEJ	28,84 €
19/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GALERIE 38	Matériel : divers matériel d'activité atelier du père Noël - SEJ	200,00 €
19/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	TOUS TISSUS	Matériel : divers matériel d'activité atelier du père Noël - SEJ 2023	200,00 €
19/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PEROTIN	Matériel : divers projets - SEJ 2023	100,00 €
19/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AMAZON BUSINESS	Matériel : paillettes maquillage Atelier du Père Noël - SEJ 2023	150,00 €
20/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	FINAND FAURE	Transport : sorties Lyon vac automne 26/10/23 -SEJ 2023	490,00 €
24/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	HUNTING TOWN	Prestation : escape game extérieur Lyon 26/10/23 - SEJ	677,60 €
24/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	ASSOCIATION CLV	Prestation : colo apprenante vac toussaint - SEJ	172,00 €
24/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	LIBRAIRIE LUCIO	Matériel : PV livres pour projet "des livres et" 2ème malle élémentaire - SEJ	549,40 €
27/10/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	PALAIS IDEAL DU	Activité : visite du musée sortie famille 28/10/23 - SEJ 2023	350,00 €
02/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	KING JOUET	Matériel : Boite à histoires projet Des livres et PV et figurines - SEJ	600,00 €
02/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	VOYAGES FAYARD	Transport : voyage Pologne - SEJ	1 276,22 €

02/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SARDA Intermarc	Matériel : SE+SJ produit pharmaceutique - SEJ 2023	300,00 €
02/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	GRENOBLE BASTIL	Activité : SJ projet mobil'cité visite Grenoble téléphérique le 02/11/23 -SEJ	61,20 €
06/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AMAZON BUSINESS	Matériel : décoration pergola 8 déc - SEJ	1 500,00 €
09/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	SI SI LA PAILLE	Matériel : 8 déc et ateliers père Noël - SEJ	519,84 €
09/11/2023	SERVICE ENFANCE JEUNESSE	AMAZON BUSINESS	Matériel : PV projet "des livres et..." -SEJ 2023	100,00 €
14/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	TRIDOME ORION	Roulettes filetée Bibliothèque	30,00 €
14/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	GEDIMAT	Béton en sac scellement ST	52,08 €
15/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	EPI- chaussures de sécurité GUIMARD CHAVANON ESTRUCH	188,42 €
15/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	IMP DUPUIS	Film poli pour vitrage et porte bureau MAIRIE	388,44 €
15/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Alimentation câble disjoncteur pour four Crèche	239,59 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	TEREVA	Chauffe-eau cantine Bayard	654,56 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	OXYANE	Nourriture chèvres Parc Saint Prix	81,68 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	TRIDOME ORION	Etagère bois pour calage chaises salle CLAIRIERE	116,59 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	TRIDOME ORION	Verrou de porte pour église	79,99 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	CHARVET LA MURE	1400 L gazole non routier	2 032,80 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	SOVB	Balai balayeuse	1 996,80 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Réparation débroussailleuse	88,98 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	GEDIMAT	Sac de béton+cutter Maternelle Ollier	102,98 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	Huile moteur mixte pour mise à niveau	150,00 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	BR-305-EF klaxon	80,00 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	FV-574-GD 4 pneus arrière	400,00 €

18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	AV-685-ZX support moteur et pommeau vitesse	204,00 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	SOLS ALPES	Remplacement borne amovible place Paul Morand	4 380,00 €
18/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	GG-920-ME kangoo publicitaire pneu avant géométrie	360,00 €
19/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	ATTILA	Renforcement charpente suivant diagnostics Gymnase Ollier	1 478,00 €
19/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	SERPOLLET	Pose dépose illumination	11 544,00 €
19/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	TRIDOME ORION	Luminaires murales bureau M le Maire	119,80 €
19/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	AKZO NOBEL DIST	Accessoires peinture pour création figurines centre	234,08 €
19/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	SOVERT	Plantes	147,95 €
22/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Luminaires plafonniers LED Primaire Ollier	44,16 €
25/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	MATHIEU FAYAT	Entretien nouvelle balayeuse	2 907,49 €
26/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	AJ-PISCINE	Chlore fontaine place Paul Morand	251,00 €
27/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	DELMONICO DOREL	Pierres pour massifs	276,06 €
29/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Câbles remise à niveau tableau de chantier rue de la république	742,00 €
29/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	REXEL	Hublot luminaires extérieur CLAIRIERE	275,40 €
29/09/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Sectionneur électrique salle baptiste Dufeu	102,31 €
03/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	AUTO''P GARAGE	603 DJH 38 réparation suite contre-visite	482,03 €
03/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	AGS	Taille arbres Place Paul Morand	9 604,80 €
06/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	TRIDOME ORION	Cabane Ecole Maternelle Bayard	1 809,60 €
10/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	TRIDOME ORION	Film vitres Ecole Maternelle Bayard	219,70 €
10/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	AUBERT POIDS L.	FV-524-GD embrayage	2 572,06 €
11/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	MATHIEU FAYAT	Roulette buse balayeuse	600,68 €
17/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	B.T.S	Location camion pour enlèvement et dépose bac à fleurs	474,00 €

17/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	DSR	Marquage sol - rue des Ayencins	600,00 €
18/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	Barillets et clés pour annexe ollier	583,56 €
18/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	CE2M	Poignée sectionneur fusibles chaufferie Salle Dufeu	36,70 €
18/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	TEREVA	Raccord et vanne pour point d'eau+ chasse d'eau Primaire ollier	556,86 €
18/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	CLINIQUE VETO	Consultation chèvres Parc Saint Prix	74,00 €
19/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	AMAZON BUSINESS	Sacs pour ordinateur	63,60 €
20/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	DESCOURS CABAUD	EPI gants protection ST	226,08 €
20/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	MECA PASSION	BR-305-EF réparation fuite liquide refroidissement	300,00 €
26/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	SOEMAT	Peinture anti-rouille verte grillage ST	150,36 €
26/10/2023	SERVICES TECHNIQUES	REXEL	Remplacement Néon par LED - Gymnase Bayard	603,22 €
02/11/2023	SERVICES TECHNIQUES	BERNARD MATERIE	Fournitures diverses Espaces verts	334,07 €
03/11/2023	SERVICES TECHNIQUES	AUBERT POIDS L.	FV-524-GD intervention	317,75 €
03/11/2023	SERVICES TECHNIQUES	LES SERRES DU	Fleurissement tombes	85,80 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Déport images gendarmerie chambre 285	1 891,58 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Déport images gendarmerie satellite BPE 25	2 886,70 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Déport images gendarmerie satellite BPE 26	2 450,74 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Déport images gendarmerie satellite BPE 290	2 563,49 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Déport images gendarmerie satellite BPE 317	1 613,56 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéoprotection lot 1 - place Paul Morand caméra8.5	6 265,98 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéoprotection lot 1 - réparation bâtiment 3 ayencins	797,12 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéoprotection lot 1 - satellite BPE5 ayencins	1 613,56 €

19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéo protection lot 1 - satellite BPE6 ayencins	2 351,32 €
19/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéo protection lot 1 - satellite BPE 269 ayencins	2 538,89 €
20/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéo protection lot 1 - chambre 266 ayencins	412,22 €
20/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INFRACITY	Vidéo protection lot 2 - ayencins après aiguillage V2	14 370,48 €
20/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INFRACITY	Vidéo protection lot 2 - gendarmerie après aiguillage	28 117,50 €
27/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INEO RESEAUX SU	Vidéo protection lot 1 - rue de Sully	9 904,40 €
27/09/2023	PROJET VIDEOPROTECTION	INFRACITY	Vidéo protection lot 2 - rue de Sully	10 020,89 €
26/10/2023	PROJET MEDIATHEQUE	BET TAULEIGNE	Etude structure et charpente projet médiathèque	22 890,00 €
26/09/2023	PROJET MEDIATHEQUE	THERMIBEL	Mission état sonore initial médiathèque ancien cinéma	2 400,00 €
17/10/2023	PROJET MEDIATHEQUE	SIC INFRA 26	Etude géotechnique transformation cinéma en médiathèque	3 973,20 €
14/09/2023	PROJET RENOVATION ECOLE MATERNELLE OLLIER	EQUILIBRE ENVIR	Désamiantage Ecole maternelle Ollier	9 240,00 €
19/10/2023	PROJET RENOVATION ECOLE MATERNELLE OLLIER	HYDROGEOTECHNIQ	Etude géotechnique désimperméabilisation cour école maternelle Ollier	2 076,00 €
19/10/2023	PROJET RENOVATION ECOLE MATERNELLE OLLIER	BINAUME	MO réaménagement cour Ecole Maternelle Ollier	6 240,00 €
03/11/2023	PROJET RENOVATION ECOLE MATERNELLE AYENCINS	ATELIER DE L'AR	MO reprise DCE Maternelle Ayencins	8 820,00 €
27/09/2023	PROJET SECURISATION BATIMENTS	AM SECURITE	Remplacement visiophone Maternelle Bayard	1 279,08 €
29/09/2023	PROJET SECURISATION BATIMENTS	AM SECURITE	Interphonie Ecole Primaire Ollier	2 132,75 €
19/10/2023	PROJET EXTENSION CIMETIERE	HYDROGEOTECHNIQ	Etudes géotechnique extension cimetière	2 322,00 €
18/10/2023	PROJET AMENAGEMENT PARKING	HYDROGEOTECHNIQ	Etudes géotechniques aménagement parking Bayard	1 494,00 €

18/10/2023	PROJET AMENAGEMENT PARKING	HYDROGEOTECHNIQ	Etudes géotechnique parking 7 rue république	2 934,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>349 581,49 €</b>

***Monsieur le Maire vous demande d'entériner les actes de gestion accomplis pour la période du 07 septembre 2023 au 10 novembre 2023.***

<b>FINANCES</b>
-----------------

**1. Décision modificative n°3 au Budget primitif 2023**

Louis MERCIER présente le sujet.

Une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP).

Lors de l'élaboration du budget primitif, l'augmentation du prix du carburant n'a pas été prévue de manière aussi importante pour une consommation qui demeure toutefois inférieure à 2022.. Il est donc nécessaire de rajouter au compte 60622 la somme de 3 500 euros.

Des dépenses d'achats de petites fournitures et de voirie en quantité plus importante ont été nécessaires, il faut donc rajouter des crédits aux comptes 60632 et 60633.

Un nouveau contrat et de nouvelles prestations ont été effectués (taille d'arbres...), il faut donc rajouter de nouveaux crédits au compte 611.

Enfin, des travaux de désamiantage, des travaux de démolition pour la maison située 7 rue de la République pour le futur parking Bayard et des réparations de véhicules qui n'avaient pas été prévu demandent de nouveaux crédits aux comptes 615221 et 61551.

La décision modificative est placée en annexe n°1.

***Il est donc proposé au Conseil municipal d'inscrire au chapitre 011 la somme de 112 000 euros.***

Résultat du vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 2 (Sébastien COURION et Dominique FLACHER-LHERMET)

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide d'inscrire au chapitre 011 la somme de 112 000 euros.***

**2. Autorisation donnée au Maire pour la signature de l'avenant concernant l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)**

M. Le Maire présente le sujet.

Dans le cadre de l'exonération de TFPB pour les logements d'Alpes Isère Habitat situés dans les quartiers prioritaires, une convention d'utilisation de cet abattement a été signée par le bailleur social,



l'Etat, EBER et les communes de Péage de Roussillon et de Roussillon en 2016 puis trois avenants de prorogation en 2018, 2021 et 2022.

La loi de finances pour 2022 a acté la prorogation d'une année supplémentaire des contrats de ville en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Aussi, afin que le bailleur social puisse bénéficier de l'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en 2024 et ainsi mettre en place des actions d'amélioration du cadre de vie des habitants des Quartiers Politique de la Ville, un nouvel avenant doit être signé.

Au regard du bilan des actions menées en 2021-2023 et de l'évaluation du contrat de ville 2015-2023, et à la demande de l'ensemble des signataires de la convention, un nouveau programme d'actions pour l'année 2024 va être élaboré de façon partenariale.

Le présent avenant a pour objet de proroger la convention du 06 juillet 2016 susvisée modifiée par les avenants des 18 décembre 2018 et du 28 février 2021, comme suit :

- l'article II – C « les objectifs et priorités sur les deux Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville » porteront sur la période 2015-2023 suite à la prolongation d'une année supplémentaire du contrat de ville d'Entre Bièvre Et Rhône Communauté de communes par l'Etat, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

De ce fait, la durée de la convention partenariale est prorogée jusqu'à la fin du contrat de ville, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

***Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant de la convention locale type d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.***

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant de la convention locale type d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.***

### **3. Autorisation donnée au Maire pour la mise en place d'une demande de garantie d'emprunt d'Alpes Isère Habitat – Travaux d'amélioration de la résidence 2 - Route de Sablons**

Louis MERCIER présente le sujet.

Le bailleur social, « Alpes Isère Habitat » envisage de réaliser des travaux d'amélioration de leur parc social au niveau de la résidence 2 située Route de Sablons sur la commune du Péage de Roussillon.

Le programme de travaux prévisionnels prévoit notamment :

- le remplacement des menuiseries extérieures et persiennes
- la VMC

- le remplacement des portes palières
- la mise en sécurité électrique
- l'isolation des combles et reprise d'étanchéité
- le ravalement de façades

Le planning prévisionnel est le suivant : démarrage des études en janvier 2024 et les travaux débuteront en 2025.

Dans le cadre de cette opération, Alpes Isère Habitat demande à la commune du Péage de Roussillon d'accorder sa garantie à hauteur de 35 % du prêt soit 97 200 €.

***Il est proposé au Conseil municipal de garantir l'emprunt d'Alpes Isère Habitat pour l'opération d'amélioration de la résidence 2, Route de Sablons.***

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, garantit l'emprunt d'Alpes Isère Habitat pour l'opération d'amélioration de la résidence 2, Route de Sablons.***

#### 4. Ouverture de crédits d'investissement pour 2024

M. Le Maire présente le sujet.

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que si le budget de la commune n'est pas adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, le Maire peut, jusqu'à l'adoption de ce budget, mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il peut aussi mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril (30 avril les années d'élections), en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

**Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement aux chapitres et articles, figurant ci-dessous, pour l'exercice budgétaire 2024.**

#### **PROPOSITION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2024**

Chapitre et article M14	Libellé	Chapitre et article M57	Libellé	Crédits ouverts au budget 2023	Ouverture des crédits 2024	% par rapport au budget 2023
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>285 700,00 €</b>	<b>71 425,00 €</b>	25%
2031	Frais d'études	2031	Frais d'études	285 700,00 €	71 425,00 €	25%
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>461 000,00 €</b>	<b>40 250,00 €</b>	25%
204172	Autres epl bâtiments et installations	2041582	Bâtiments et installations	300 000,00 €	75 000,00 €	25%
204181	Autres org publics	204181	Autres org publics	161 000,00 €	40 250,00 €	25%
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 233 133,98 €</b>	<b>552 783,50 €</b>	25%
2111	Terrains nus	2111	Terrains nus	22 000,00 €	5 500,00 €	25%
2112	Terrains de voirie	2112	Terrains de voirie	1 700,00 €	425,00 €	25%
2116	Cimetières	2116	Cimetières	2 523,00 €	630,75 €	25%
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	2128	Autres agencements et aménagement	1 521 310,98 €	380 327,75 €	25%
21312	Bâtiments scolaires	21312	Bâtiments scolaires	90 000,00 €	22 500,00 €	25%
21318	Autres bâtiments publics	21318	Autres bâtiments publics	20 000,00 €	5 000,00 €	25%
2151	Réseaux de voirie	2151	Réseaux de voirie	70 000,00 €	17 500,00 €	25%
21533	Réseaux câblés	21533	Réseaux câblés	310 000,00 €	77 500,00 €	25%
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	21838	Autre matériel informatique	5 000,00 €	1 250,00 €	25%
2184	Mobilier	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00 €	1 250,00 €	25%
		21848	Autres matériels de bureau et mobili	14 400,00 €	3 600,00 €	25%
2188	Autres immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	171 200,00 €	42 800,00 €	25%
<b>454103</b>	<b>Mise en fourrière</b>	<b>4541103</b>	<b>Mise en fourrière</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>2 250,00 €</b>	25%
454103	Mise en fourrière	4541103	Mise en fourrière	9 000,00 €	2 250,00 €	25%
<b>458101</b>	<b>Convention place Paul Morand</b>	<b>458101</b>	<b>Convention place Paul Morand</b>	<b>148 338,00 €</b>	<b>37 084,50 €</b>	25%
458101	Convention place Paul Morand	458101	Convention place Paul Morand	148 338,00 €	37 084,50 €	25%
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 137 171,98 €</b>	<b>703 793,00 €</b>	

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement aux chapitres et articles, figurant ci-dessus, pour l'exercice budgétaire 2024.**

## **5. Approbation du forfait communal**

Farid KIOUDJ présente le sujet.

Le code de l'éducation explicite dans son article L 442-5 que « les dépenses de fonctionnement des classes de l'enseignement privé sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public ».

Ce texte fait obligation aux communes de verser aux écoles privées des participations financières calculées à parité avec les moyens qu'elles accordent aux écoles publiques. Cette obligation s'applique exclusivement pour les élèves qui résident dans la commune.

Par délibération du 8 juillet 2021, le Conseil municipal a fixé le montant du forfait communal et autorisé monsieur le Maire à signer la convention de forfait communal avec les organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) de l'école Jeanne d'Arc.

La convention est aujourd'hui arrivée à son terme. Pour réajuster le montant du forfait communal des écoles privées sous contrat et ainsi permettre l'établissement de nouvelles conventions jusqu'en 2025, il convient de procéder à une actualisation du montant de l'évaluation du coût d'un élève du public dans les écoles péageoises.

L'évaluation du forfait communal est faite à partir de l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumé par la commune de Le Péage de Roussillon pour les classes élémentaires et maternelles publiques conformément aux dépenses éligibles listées par la circulaire n° 2012-025 du 15 février 2012.

Sur cette base, il est proposé de revaloriser le forfait communal par élève de maternelle de 1 050 € à 1 148 € et celui d'élève de primaire de 320 € à 553 €. Cette revalorisation sera formalisée dans les conventions passées avec les organismes de gestion des écoles privées sous contrat.

Le montant annuel du forfait communal attribué à l'école privée sous contrat d'association est égal au forfait communal par élève multiplié par le nombre d'élèves résidant dans la commune à la rentrée de septembre.

Il est versé au cours du mois d'octobre suivant la rentrée de septembre, et après réception officielle de la liste du nombre d'enfants.

***Il est proposé au Conseil Municipal :***

***- de fixer comme indiqué ci-dessus, conformément à la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 et au décret n° 2019-1555 du 30 décembre 2019, les modalités de détermination de la contribution annuelle obligatoire en faveur des écoles privées sous contrat à compter de l'année 2022-2023 ;***

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte afférent à cette décision.**

**Les crédits suffisants sont inscrits au chapitre 65 du budget principal de la ville.**

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**- fixe comme indiqué ci-dessus, conformément à la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 et au décret n° 2019-1555 du 30 décembre 2019, les modalités de détermination de la contribution annuelle obligatoire en faveur des écoles privées sous contrat à compter de l'année 2022-2023 ;**

**- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte afférent à cette décision.**

**Les crédits suffisants sont inscrits au chapitre 65 du budget principal de la ville.**

## SUBVENTIONS

### **6. Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Maison Familiale d'Anneyron**

Farid KIOUDJ présente le sujet.

Le budget primitif 2023 prévoit le versement de subvention aux associations.

La Maison Familiale Rurale d'Anneyron a déposé un dossier de demande de subvention.

Cette MFR accueille les élèves dans différentes formations.

Trois élèves péageois sont scolarisés au sein de cette structure.

**Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention d'un montant de 150 € correspondant au nombre d'élèves scolarisés dans cet établissement (50 euros par élève scolarisé).**

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention d'un montant de 150 € correspondant au nombre d'élèves scolarisés dans cet établissement (50 euros par élève scolarisé).**

**7. Adoption du règlement d'attribution d'une aide exceptionnelle aux commerçants qui ont subi des dégradations suite aux émeutes de Juin 2023**

Delphine ALBUS présente le sujet.

La Ville de Péage de Roussillon souhaite mettre en place un dispositif d'aide d'urgence dédié aux commerces et artisans sinistrés suite aux émeutes urbaines et qui ont subi des dégâts matériels.

Cette aide sous forme de subvention a pour objectif de soutenir les entreprises fragilisées par ces événements dans le but de préserver l'activité économique, maintenir l'attractivité commerciale et pérenniser l'emploi.

Cette aide à hauteur de 5 000 euros par entreprise est exclusivement réservée aux entreprises qui ont déposé un dossier auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et qui ont obtenu une subvention dans le même cadre.

Afin de pouvoir attribuer cette subvention, il est nécessaire d'adopter les conditions d'attribution qui sont en annexe n°2.

Ces conditions d'attribution définissent :

- les conditions d'éligibilité
- le montant de l'aide
- les modalités de dépôt et d'instruction de la demande
- les modalités de paiement de l'aide et contrôles

***Il est proposé au Conseil municipal, d'adopter le règlement d'attribution d'une aide exceptionnelle aux commerçants qui ont subi des dégradations suite aux émeutes de Juin 2023.***

Résultat du vote :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 4 (Sébastien COURION, Rodolphe MAILLANT, Olga DAMIAN et Dominique FLACHER-LHERMET)

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, adopte le règlement d'attribution d'une aide exceptionnelle aux commerçants qui ont subi des dégradations suite aux émeutes de Juin 2023.***

**8. Approbation d'un projet d'investissement « Réalisation d'un stade de foot et rugby en synthétique, création de vestiaires et déplacement des courts de tennis et de leurs vestiaires » et demandes de subventions**

**Annule et remplace délibération n°2020-10-83 du 05/10/2023**

Ken DOYAT présente le sujet.

Les équipements sportifs de la commune du Péage de Roussillon sont totalement obsolètes et ne permettent plus aux habitants de la commune de poursuivre des pratiques sportives.

Un grand nombre d'enfants souhaitent pratiquer le football mais ils rencontrent des difficultés à accéder à cette pratique sportive en raison d'une part de l'éloignement du Rhodia club football situé sur la commune de Salaise sur Sanne et d'autre part, parce que les équipements de Salaise sont saturés.

D'autre part, il serait intéressant de permettre au Rhodia club rugby de pouvoir jouer et s'entraîner sur le terrain du Péage et également de faire bénéficier cette pratique aux enfants du Péage de Roussillon.

Il est donc fondamental de rénover ce stade.

Il est également envisagé de rapprocher les quatre courts de tennis sur le même secteur et de créer un mini terrain de foot en accès libre. Le club de tennis est composé de nombreux adhérents qui participent notamment aux activités du Service Enfance Jeunesse.

La réalisation de cette opération permettra aux associations sportives de bénéficier d'une surface de qualité plus sûre et plus attractive.

Ce projet nécessite la mise en place d'éclairages spécifiques, de deux clôtures et la création de vestiaires.

Le financement pour cette opération est proposé ci-dessous :

<b>Coût de l'opération : 2 850 000 € HT</b>	
Département	20 %
Région	20 %
DSIL	10 %
DETR	10 %
Agence Nationale du Sport	5 %
Fédération Française de Football	2,5 %
Fédération Française de Tennis	2,5 %
Fédération Française de Rugby	2,5 %
Commune – autofinancement	27,50 %

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **d'adopter l'opération globale de l'aménagement du terrain de football et rugby en synthétique et le déplacement de courts de tennis ;**
- **de valider les modalités de financement présentées dans le tableau ci-dessus et d'autoriser la maire à faire des demandes de subvention.**

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 3 (Sébastien COURION, Rodolphe MAILLANT, Olga DAMIAN)

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :**

- **adopte l'opération globale de l'aménagement du terrain de football et rugby en synthétique et le déplacement de courts de tennis ;**
- **valide les modalités de financement présentées dans le tableau ci-dessus et autorise le Maire à faire des demandes de subvention.**

## CINEMA – URFOL

### **9. Avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique conclu entre la ville du Péage de Roussillon et l'URFOL**

M. Le Maire présente le sujet.

Par bail emphytéotique en date du 30 juin 2010, la ville du Péage de Roussillon a mis à disposition de l'URFOL un bâtiment permettant à l'URFOL de mener à bien à son activité cinématographique sis 6 avenue Jules Ferry.

Le bâtiment, cadastré AZ 5, d'une surface de 608 m<sup>2</sup> fait l'objet d'un bail emphytéotique.

Ce bail pour une durée de 30 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 a été consenti en vue de la promotion du cinéma. L'URFOL ayant décidé de déménager, un nouveau bâtiment a été construit.

Cet ancien bâtiment ne sera plus utilisé par l'URFOL.

L'avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique est donc naturel. Il s'agira d'une résiliation amiable entre la commune du Péage de Roussillon et l'URFOL.

Les frais liés au démontage des sièges et des différents mobiliers sont à la charge de l'URFOL.

L'avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique entraînant la mutation des droits réels immobiliers de l'emphytéote dans le patrimoine du bailleur, l'établissement d'un acte notarié de résiliation et les formalités de publicité foncière, à peine d'inopposabilité aux tiers, s'imposent.

Les frais d'établissement de l'avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique seront pris en charge par la ville du Péage de Roussillon.

Vu le bail emphytéotique du 30 juin 2010 ;

Vu le projet d'acte de réduction de la durée du bail emphytéotique ;

L'avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique établi entre la ville du Péage de Roussillon et l'URFOL sur le tènement immobilier cadastré AZ 5 aux conditions susvisées est approuvée.

Les dépenses résultant de cette présente délibération seront financées à partir des crédits inscrits au budget primitif 2024 et seront imputées sur les natures et chapitres budgétaires conformes à la nomenclature comptable M57.



Les écritures comptables d'intégration dans l'inventaire des équipements, biens et travaux réalisés dont la ville devient propriétaire seront réalisées en conformité avec les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57.

***Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique conclu entre la ville du Péage de Roussillon et l'URFOL, tout document y afférent, ainsi que la convention privative d'occupation temporaire à gracieux du Cinéma REX.***

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant par réduction de la durée du bail emphytéotique conclu entre la ville du Péage de Roussillon et l'URFOL, tout document y afférent, ainsi que la convention privative d'occupation temporaire à gracieux du Cinéma REX.***

## LOGEMENT D'URGENCE

### **10. Mise à disposition d'un logement communal d'urgence**

M. Le Maire présente le sujet.

La commune du Péage de Roussillon est propriétaire d'un logement situé au 118 rue de la République, parcelle cadastrée AZ 140.

Considérant que la commune est parfois confrontée à des difficultés pour loger des personnes à titre provisoire pour des raisons de problématiques sociales ;

Considérant que la commune a la volonté de pouvoir apporter une réponse aux situations nécessitant un hébergement temporaire ;

Il est proposé au Conseil municipal de destiner le logement situé au 118 rue de la République à un hébergement d'urgence.

La décision d'attribution de ce logement d'urgence sera faite conjointement par le service social, la direction et le Maire.

Ce logement sera proposé à titre gratuit pour une durée maximum de trois jours.

Les conditions de mise à disposition sont définies dans le contrat d'hébergement placé en annexe n°3 accompagné du règlement de fonctionnement du logement d'urgence et de la charte des droits et des libertés de la personne accueillie.

Ces conditions ont été définies par le CCAS.

***Il est proposé au Conseil municipal :***

**- d'approuver les conditions de mise à disposition du logement d'urgence**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la mise à disposition de ce logement d'urgence**

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**- approuve les conditions de mise à disposition du logement d'urgence**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la mise à disposition de ce logement d'urgence**

<b>URBANISME</b>
------------------

**11. Autorisation donnée au Maire pour la cession des parcelles AS 67, AS 68 et AS 74 aux Bourdines au Péage de Roussillon**

**Annule et remplace la délibération n°2023-01-10 du 26/01/2023**

M. Le Maire présente le sujet.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2122-21 et L2241-1 Alinéa 3,

Vu l'avis des domaines du 11 février 2021 ;

Considérant que la commune est propriétaire d'un tènement aux Bourdines correspondant au stade 3F ;

Considérant que par la délibération 2021-12-77 en date du 09/12/2021, la Commune a lancé un appel à projet pour la mutation du tènement en projet immobilier ;

Considérant que ce terrain inutilisé, ne peut pas demeurer une friche. La commune doit en effet relever le défi démographique (perte du nombre d'habitants) et doit respecter le SCOT qui incite fortement à une densification des terrains situés à proximité de la gare ;

Considérant que deux réponses ont été reçues dont une seule correspondant au cahier des charges ;

Considérant que par délibération 2023-03-28 en date du 23 mars 2023, la commune a procédé au déclassement du domaine public des parcelles AS 67, AS68 et AS74 ;

**Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de valider la cession des parcelles AS 67, AS 68 et AS 74 au groupe SDH constructeur de Valence pour la somme de 612.000 €, prix mentionné globalement conforme à l'avis des domaines afin de procéder à la réalisation de 60 logements.**





**Il est proposé au Conseil municipal :**

- **d'autoriser le Maire à procéder à la cession des parcelles AS 67, AS 68 et AS 74 ;**
- **d'autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.**

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **valide la cession des parcelles AS 67, AS 68 et AS 74 au groupe SDH constructeur de Valence pour la somme de 612.000 €, prix mentionné globalement conforme à l'avis des domaines afin de procéder à la réalisation de 60 logements**
- **autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.**

## **12. Autorisation donnée au Maire pour signer les documents relatifs aux études préalables du projet de ZAC montée de Louze**

Thierry DARBON présente le sujet.

La commune est partenaire d'Isère Aménagement (Groupe ELEGIA) pour la création d'une Zone d'Aménagement Concertée sur les tènements de la montée de Louze permettant ainsi à la commune de maîtriser son développement.

Dans le cadre des études préalables au projet, Isère Aménagement a lancé quatre consultations concernant :

- Inventaire faune/flore
- Relevés topographiques
- Etude d'impact agricole
- Maîtrise d'œuvre urbaine

Ces études préalables permettront de préciser la faisabilité de l'opération et seront complétées en 2024 par des études pré-opérationnelles.

Afin de poursuivre l'opération, Isère Aménagement demande la validation du processus de la part de la Commune.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs aux études du projet de ZAC.

***Il est proposé au Conseil municipal,***

- ***d'autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires aux études du projet de ZAC.***

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- ***autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires aux études du projet de ZAC.***

### **13. Autorisation donnée au Maire pour l'acquisition d'un local commercial 7 place de la Halle au Péage de Roussillon**

M. Le Maire présente le sujet.

Monsieur EFFANTIN est propriétaire d'un immeuble au 7 place de la Halle 38550 Le Péage de Roussillon, cadastré AZ 96.

Cet immeuble abrite un local commercial qu'il propose de vendre à la commune pour 15 000 €.

Ce local fait partie d'un tènement stratégique compris dans le périmètre de veille foncière d'EPORA et permettrait également à la commune de maîtriser l'activité commerciale du centre-ville.

Il est donc proposé au Conseil municipal de valider l'acquisition de ce local.



**Il est proposé au Conseil municipal :**

- **d'autoriser le Maire à procéder à l'acquisition du local commercial du 7 place de la Halle.**
- **d'autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.**

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **autorise le Maire à procéder à l'acquisition du local commercial du 7 place de la Halle.**
- **autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.**

**14. Autorisation donnée au Maire pour signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CC EBER afin de lancer l'étude pré-opérationnelle relative au projet d'OPAH-RU.**

Véronique ROBERJOT présente le sujet.

La commune souhaite lancer une étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat dite de renouvellement urbain (OPAH-RU) sur son centre-ville.

Dans le cadre des statuts de la CCEBER, celle-ci est compétente en matière d'OPAH-RU et doit en assurer la conduite et la maîtrise d'ouvrage.

Par sa délibération du 30 octobre 2023 n°290, la CCEBER souhaite déléguer sa maîtrise d'ouvrage à la Commune dans le cadre de cette étude pré-opérationnelle à travers une convention de délégation.

**Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention placée en annexe n°4 afin de lancer l'étude pré-opérationnelle à l'OPAH-RU.**

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention placée en annexe n°4 afin de lancer l'étude pré-opérationnelle à l'OPAH-RU.**

**SECURITE**

**15. Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention avec Alpes Isère Habitat et la commune du Péage de Roussillon pour l'installation de caméras de vidéoprotection dans le quartier des Ayencins**

M. Le Maire présente le sujet.

Le bailleur social « Alpes Isère Habitat » est propriétaire de logements aux Ayencins.

Dans le cadre de la sécurisation du quartier, le bailleur social « Alpes Isère Habitat » souhaite installer des caméras de vidéo protection dans ce quartier.

Sachant les caméras filmeront l'espace public. La commune dispose d'un système de vidéoprotection et d'un Centre de Supervision Urbain, il est prévu d'enregistrer et de visualiser ces images uniquement par le biais du CSU.

La commune se charge d'installer la fibre optique nécessaire.

Il convient de signer une convention entre la commune et le bailleur social afin de fixer les modalités d'utilisation des équipements et matériels installés et financés par Alpes Isère Habitat.

Cette convention, placée en annexe n°5, fixe également les conditions d'exploitation, d'entretien et de maintenance de ces équipements.

***Il est proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer la convention avec Alpes Isère Habitat et la commune du Péage de Roussillon pour l'installation de caméras de vidéoprotection dans le quartier des Ayencins.***

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 1 (Virginie MONTALON-GHEBBANO)

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, autorise le Maire à signer la convention avec Alpes Isère Habitat et la commune du Péage de Roussillon pour l'installation de caméras de vidéoprotection dans le quartier des Ayencins.**



<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
----------------------------

**16. Modification du tableau des emplois communaux**

M. Le Maire présente le sujet.

M. le Maire indique que pour faire suite à la réussite d'un concours d'un agent et d'une mutation d'un autre agent, il convient de procéder aux modifications suivantes concernant le tableau des emplois communaux :

Filière sécurité :

Créations :

1 poste de chef de service à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

1 poste de brigadier-chef principal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

***Il est proposé au Conseil municipal, d'inscrire au tableau des emplois communaux les postes précités.***

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'inscrire au tableau des emplois communaux les postes précités.***

**17. Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de mise à disposition de deux volontaires en service civique Solidarités Séniors pour le CCAS**

M. Le Maire présente le sujet.

Depuis juin 2023, la ville du Péage de Roussillon dispose de son propre agrément pour quatre services civiques.

Afin de lutter contre l'isolement des séniors et de développer le lien entre les générations via l'engagement de la jeunesse, la directrice du CCAS a travaillé avec les services de l'Etat et l'association nationale pour le Déploiement du « Service Civique Solidarité Séniors » (SC2S) afin d'en créer deux sur la commune.

Compte tenu de la situation et afin de faciliter les procédures, la ville mettra à disposition son agrément pour le CCAS par le biais d'une charte d'intermédiation (placée en annexe n°6) et elle devra conventionner avec l'association nationale pour le Déploiement du « Service Civique Solidarité Séniors » (SC2S) afin que le CCAS bénéficie de son soutien et de son réseau.

De plus, à chaque recrutement, une convention nominative de mise à disposition sera établie entre la ville et le CCAS (placée en annexe n°6).

La demande d'autorisation est en cours auprès des services de l'Etat.

***Il est proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer les conventions de mise à disposition de deux volontaires en service civique et d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en services civiques solidarité séniors avec l'association nationale pour leur déploiement.***

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions de mise à disposition de deux volontaires en service civique et d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en services civiques solidarité séniors avec l'association nationale pour leur déploiement.***

Fin de la séance à 20 h 30.